

---

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE.DES ASSOCIATION.S OU D'UNE.DES ONG.s POUR LA FACILITATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RPN3 DANS LA REGION SAVA

---

Ref: 2026-022-HAR

### 1. CONTEXTE :

Dans le cadre du projet Revenus Pour la Nature Phase 3 (RPN3), HELVETAS, en partenariat avec WWF Madagascar, intervient en bordure de l'aire protégée du COMATSA dans la région SAVA au Nord-Est de Madagascar. Le projet RPN 3 s'appuie sur les acquis des précédentes phases et vise à améliorer durablement les conditions de vie et revenus des populations locales tout en contribuant à améliorer la gestion communautaire de l'Aire protégée. Il s'étendra sur 3 années à partir de juin 2026, avec une première année de financement sécurisée grâce à la contribution mobilisée au travers de WWF Madagascar. Dans le cadre du projet, les axes Agriculture durable et Accès au marché contribuent à apporter (i) d'une part un revenu stable aux producteurs et productrices via la pratique d'une agriculture respectueuse de l'environnement, et (ii) d'autre part de participer à la promotion d'un mécanisme de financement durable de la conservation. .

Des partenariats avec des opérateurs économiques sont déjà en cours dans la zone d'intervention du projet, afin de développer l'accès aux marchés des producteurs.rices , tout en contribuant à la mobilisation de primes environnementales de la part des opérateurs économiques en faveur du fonctionnement des COBAs (Communautés de base) pour contribuer à la gestion des ressources naturelles – Aire Protégée COMATSA.

D'autre part, les Communes sont également parties prenantes de la gestion des ressources naturelles. Le projet RPN3 accompagnera ainsi les Communes dans (i) l'amélioration de la mobilisation des ressources (ristournes essentiellement), (ii) la mise en place et le suivi de l'Indice de Gouvernance Locale (IGL), (iii) l'opérationnalisation de la structure locale de concertation (SLC) et (iv) la mobilisation de primes environnementales de la part des communes en faveur du fonctionnement des COBAs pour contribuer à la gestion des ressources naturelles – Aire Protégée COMATSA. Dans le but d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre de ce projet sur le terrain et de garantir un accompagnement de proximité aux communautés locales dans les zones d'intervention du projet situées 13 villages dans les communes de Ambalamanasy II, Doany, Anjialavabe, et Bevonotra, , Helvetas souhaite s'appuyer sur une ou des ONGs ou association permettant de jouer un rôle de ressource opérationnelle pour les activités sur le terrain, en assurant la sensibilisation des communautés, l'accompagnement des producteurs.rices, et la facilitation des interactions avec les autres parties prenantes.

### 2. OBJECTIF DU MANDAT :

#### a. Objectif du mandat :

L'objectif général de la mission est de contribuer à l'opérationnalisation efficace et inclusive du projet RPN3 dans le district d'Andapa, dans les communes d'Ambalamanasy II, Doany, Anjialavabe et dans le district de Sambava, dans la commune de Bevonotra.

Il s'agira d'intervenir au niveau local et communautaire, en assurant la facilitation des activités, la mobilisation des acteurs locaux, le suivi rapproché des interventions et la remontée systématique des données de réalisation dans la base de données à travers l'utilisation de la plateforme de collecte/saisie de données kobotoolbox vers l'équipe de gestion.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Faciliter la mise en œuvre locale des interventions du projet dans les domaines précités, en assurant la mobilisation des parties prenantes et la coordination de proximité avec les différents acteurs locaux : COBA, autorités locales, producteurs, groupes d'épargne ;
- Assurer le suivi régulier, fiable et documenté des activités menées sur le terrain ;
- Contribuer au renforcement des structures locales et des communautés suivant les axes d'interventions ;
- Assurer l'alimentation régulière de la base de données des projets par la collecte des données de réalisation et leur synchronisation systématique à l'aide de Kobocollect.

Le mandat sera divisé en deux lots distincts :

Lot 1 : Zone d'intervention cuvette d'Andapa

DISTRICT	COMMUNE	FOKONTANY / COBA
ANDAPA	AMBALAMANASY II	Ambodimanga – Ambavala
		Ambodivohitra
		Ambodimandresy

Lot 2 : Zone enclavée

DISTRICT	COMMUNE	FOKONTANY / COBA	
ANDAPA	DOANY	Androfiabe	
		Betaholana	
		Befamatra	
		Andranomilolo I	
		Andranomilolo II	
		Andrakengy	
		Antsahabaliaka	
	ANJIALAVABE	Ankiakabe	
	SAMBAVA	BEVONOTRA	Lohan'Anjialava
			Mahasoa

**Les soumissionnaires pourront répondre à un lot ou aux deux lots.**

### **3. RESPONSABILITES ET ATTRIBUTIONS**

Sous la supervision du gestionnaire du projet RPN3, les facilitateurs auront pour attributions principales de contribuer activement dans la mise en œuvre opérationnelle du projet au niveau local. Ils assurent l'interface entre les communautés, les bénéficiaires, les acteurs institutionnels partenaires, les prestataires techniques et l'équipe de Helvetas. Leur rôle est transversal et centré sur la facilitation, l'accompagnement de proximité et le suivi régulier des interventions dans leur zone d'intervention spécifique. Plus spécifiquement, leurs attributions incluent :

### 3.1. Mobilisation communautaire et facilitation de la mise en œuvre :

- Organiser, animer et accompagner les actions de sensibilisation, d'information et de mobilisation autour des différentes composantes du projet ;
- Mobiliser les bénéficiaires suivant les plannings d'activités établis par les responsables techniques suivant chaque thématique ;
- Identifier les bénéficiaires du projet ;
- Faciliter l'intervention des formateurs experts des différentes thématiques des projets et des partenaires étatiques lors des formations et réunions de travail au niveau local ;
- Faciliter la planification participative des activités avec les parties prenantes locales, en assurant une bonne compréhension des objectifs, des approches et des résultats attendus ;
- Veiller à la participation active et équitable des différents groupes sociaux, en particulier des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés ;
- Assurer la sensibilisation et faciliter la circulation de l'information entre différentes parties prenantes sur les différents processus et thématiques introduits ;
- Contribuer à l'organisation des visites de suivi et des descentes sur le terrain de l'équipe de Helvetas, partenaires et visiteurs externes selon le besoin.

### 3.2. Accompagnement de proximité et thématique :

#### **a. Gouvernance locale :**

- Assurer l'organisation des réunions périodiques des structures locales soutenues par le Programme dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet : Collèges, plateformes, autorités, etc. ;
- Accompagner localement les Communes dans l'opérationnalisation des SLC et dans l'amélioration de la gouvernance locale, en assurant le suivi post formation.

#### **b. Genre et inclusion :**

- Assurer l'intégration transversale de l'approche genre dans les interventions ;

#### **c. Schéma de financement :**

- Assurer un accompagnement et suivi opérationnel du schéma de financement : COBA-Commune et COBA – groupes d'épargnes ;
- Faciliter les réunions multi-acteurs dans le cadre du schéma de financement durable ;
- Veiller à ce que les fonds parviennent effectivement aux COBA selon les modalités et la transparence exigée.

#### **d. Accès aux Marchés :**

- Appuyer les producteurs dans l'identification des opportunités de marché et des partenaires commerciaux ;
- Faciliter les échanges entre producteurs, représentants d'acheteurs et autres acteurs des chaînes de valeur ;
- Contribuer à la concrétisation de rencontres et d'événements pour promouvoir les produits des bénéficiaires.

#### **e. Economie :**

- Assurer le suivi des dynamiques économiques soutenues par le projet (groupes d'épargnes, microentreprises, intégration à de nouvelles chaînes de valeur locales) ;
- Accompagner les réseaux de producteurs à se lier avec des partenaires et à intégrer des programmes de financements tels que le FDA ou autres ;

#### **f. Agriculture durable :**

- Accompagner l'adoption des bonnes pratiques agricoles promues par le projet (Agroforesterie, agroécologie, adaptation au changement climatique) ;

- Accompagner les agents relais partenaires du programme (paysans relais, agents de patchouli) dans le renforcement de leur rôle de relais local et dans leur responsabilité vis-à-vis des parcelles de démonstrations, des sites communautaires etc.

### 3.3. Collecte de Données et Suivi des réalisations :

- Assurer un suivi régulier et efficace des activités sur le terrain dans les thématiques susmentionnées ;
- Utiliser les outils de suivi conçus par l'équipe de suivi et évaluation pour enregistrer les réalisations des projets ;
- Assurer à ce que les réalisations mensuelles soient collectées via Kobocollect, systématiquement synchronisées dans la base de données des projets au plus tard à la fin du mois concerné, et que les évidences soient bien conformes à chaque réalisation ;
- Collecter des données quantitatives et qualitatives via Kobo ou Excel dans les délais impartis ;
- Saisir les données avec précision, les archiver correctement et contrôler leur qualité avant transmission ;
- Suivre l'atteinte des objectifs à travers les indicateurs définis dans ces termes de référence ;
- Participer aux évaluations des progrès vers l'adoption des pratiques promues par le projet ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences, bonnes pratiques et des leçons apprises issues de la mise en œuvre locale ;
- Fournir des rapports réguliers (mensuels, trimestriels et semestriels) sur l'avancement des activités et les défis rencontrés de manière proactive selon les exigences ;

### 3.4. Engagement aux respects des règles de partenariat

- A titre de partenaires, veiller au respect du code de conduite d'Helvetas, développer et maintenir une bonne relation et une bonne communication avec les bénéficiaires, les responsables locaux, les prestataires et les autres partenaires du programme ;
- Veiller au respect des principes de transparence, de redevabilité et de confidentialité dans l'exécution ; et agir en tant qu'ambassadeur du programme auprès des communautés, avec éthique et respect.

## 4. RESULTATS ATTENDUS

### Lot 1 : Zone d'intervention cuvette d'Andapa

#### ➤ Phase 1 : 11 mois (2026-2027)

- 100% des ménages cibles sont informés des activités du Programme et des projets de Helvetas ;
- 230 nouveaux ménages sont recensés dans la zone du projet ;
- 35 productrices/producteurs adoptent des pratiques agricoles durables et résilientes, contribuant ainsi à la conservation de l'environnement et à l'amélioration de leurs moyens de subsistance ;
- 23 productrices/producteurs adoptent au moins une activité génératrice de revenus additionnelle ;
- 35 productrices/producteurs sont accompagnés dans l'atteinte des objectifs liées aux certifications et réglementations à l'exportation (certifications ; règlement UE zéro déforestation) ;
- 03 parcelles de démonstration sont opérationnelles ;
- 46 ménages sont identifiés pour être accompagnés dans les activités liées aux systèmes alimentaires durables ;

- 6 ménages adoptent au moins une pratique améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- 3 COBA renforcent leurs relations avec les contributeurs ;
- Une commune est accompagnée dans l'amélioration de sa gouvernance locale, notamment dans la mobilisation des SLC, l'auto-évaluation IGL, la mobilisation des ressources, ... ;
- 100% des réunions communautaires prévues sont réalisées et documentées ;
- La collaboration avec les partenaires locaux est renforcée et opérationnelle, créant des synergies pour maximiser l'impact du projet sur le terrain ;
- Un compte rendu systématique dans les 72 heures suivant chaque réunion avec des partenaires ;
- Un suivi hebdomadaire des activités et des données collectées.

➤ **Phase 2 : 21 mois (2027-2029)**

- 196 productrices/producteurs adoptent des pratiques agricoles durables et résilientes, contribuant ainsi à la conservation de l'environnement et à l'amélioration de leurs moyens de subsistance ;
- 207 productrices/producteurs adoptent au moins une activité génératrice de revenus additionnelle ;
- 196 productrices/producteurs sont accompagnés dans l'atteinte des objectifs liées aux certifications et réglementations à l'exportation (certifications ; règlement UE zéro déforestation) ;
- 03 parcelles de démonstration sont opérationnelles ;
- 40 ménages adoptent au moins une pratique améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- 3 COBA renforcent leurs relations avec les contributeurs ;
- Une commune est accompagnée dans l'amélioration de sa gouvernance locale, notamment dans la mobilisation des SLC, l'auto-évaluation IGL, la mobilisation des ressources, ... ;
- 100% des réunions communautaires prévues sont réalisées et documentées ;
- La collaboration avec les partenaires locaux est renforcée et opérationnelle, créant des synergies pour maximiser l'impact du projet sur le terrain ;
- Un compte rendu systématique dans les 72 heures suivant chaque réunion avec des partenaires ;
- Un suivi hebdomadaire des activités et des données collectées.

Lot 2 : Zone enclavée

➤ **Phase 1 : 11 mois (2026-2027)**

- 100% des ménages cibles sont informés des activités du Programme et des projets de Helvetas ;
- 730 nouveaux ménages sont recensés dans la zone du projet ;
- 115 productrices/producteurs adoptent des pratiques agricoles durables et résilientes, contribuant ainsi à la conservation de l'environnement et à l'amélioration de leurs moyens de subsistance ;
- 77 productrices/producteurs adoptent au moins une activité génératrice de revenus additionnelle ;
- 115 productrices/producteurs sont accompagnés dans l'atteinte des objectifs liées aux certifications et réglementations à l'exportation (certifications ; règlement UE zéro déforestation) ;

- 02 parcelles de démonstration sont mises en place dans les nouvelles zones (Antsahabaliaka et Lohan'Anjialava) ;
- 10 parcelles de démonstration sont opérationnelles, y compris les 2 nouvelles ;
- 154 ménages sont identifiés pour être accompagnés dans les activités liées aux systèmes alimentaires durables ;
- 19 ménages adoptent au moins une pratique améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- 10 COBA renforcent leurs relations avec les contributeurs ;
- 02 analyses de système de marché sont réalisées dans les nouvelles zones COBA ;
- 03 communes sont accompagnées dans l'amélioration de leur gouvernance locale, notamment dans la mobilisation des SLC, l'auto-évaluation IGL, la mobilisation des ressources, etc. ;
- 100% des réunions communautaires prévues sont réalisées et documentées ;
- La collaboration avec les partenaires locaux est renforcée et opérationnelle créant des synergies pour maximiser l'impact du programme sur le terrain ;
- Un compte rendu systématique dans les 72 heures suivant chaque réunion avec des partenaires ;
- Un suivi hebdomadaire des activités et des données collectées.

➤ **Phase 2 : 21 mois (2027-2029)**

- 654 productrices/producteurs adoptent des pratiques agricoles durables et résilientes, contribuant ainsi à la conservation de l'environnement et à l'amélioration de leurs moyens de subsistance ;
- 693 productrices/producteurs adoptent au moins une activité génératrice de revenus additionnelle ;
- 654 productrices/producteurs sont accompagnés dans l'atteinte des objectifs liées aux certifications et réglementations à l'exportation (certifications ; règlement UE zéro déforestation) ;
- 10 parcelles de démonstration sont opérationnelles ;
- 135 ménages adoptent au moins une pratique améliorant leur sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- 10 COBA renforcent leurs relations avec les contributeurs ;
- 03 communes sont accompagnées dans l'amélioration de leur gouvernance locale, notamment dans la mobilisation des SLC, l'auto-évaluation IGL, la mobilisation des ressources, etc. ;
- 100% des réunions communautaires prévues sont réalisées et documentées ;
- La collaboration avec les partenaires locaux est renforcée et opérationnelle créant des synergies pour maximiser l'impact du programme sur le terrain ;
- Un compte rendu systématique dans les 72 heures suivant chaque réunion avec des partenaires ;
- Un suivi hebdomadaire des activités et des données collectées.

## **5. PROFIL**

Pour mener à bien cette mission, l'ONG ou l'association devra disposer de :

- Un signataire désigné par les membres ;
- Un responsable opérationnel, qui peut être le signataire lui-même ;
- Et un comptable ;

- Une équipe opérationnelle apte et compétant justifiant une expérience réussie dans des missions similaires (animation communautaire, mobilisation sociale, accompagnement de projets de développement, connaissance des thématiques précitées, autonomie et rigueur, maîtriser le dialecte local et le français, bonnes capacités rédactionnels) ;
- Ayant des expériences dans la région SAVA et dans le district concerné ;
- Disposer d'un bureau dans la région SAVA constitue un atout.

## **6. MODALITES DE TRAVAIL ET SUPERVISION**

L'association ou le groupe de consultants devra rendre compte mensuellement de l'état d'avancement des activités, en fournissant toutes les informations pertinentes, notamment en cas de demande spécifique de l'équipe projet. Ces réunions mensuelles pourront se tenir en présentiel ou en ligne, selon les contraintes et les besoins. Un procès-verbal sera établi à l'issue de chaque réunion et servira de référence pour le suivi. Il leur incombe également de veiller au bon déroulement des activités sur le terrain et de garantir une collaboration fluide avec les équipes de HELVETAS, les partenaires locaux, ainsi qu'avec les paysans relais impliqués.

Les membres sont sollicités à participer aux séances de renforcements de capacités organisées par HELVETAS en vue de la bonne mise en œuvre de la collaboration

## **7. LIVRABLES**

***Les livrables sont identiques pour les deux phases***

- Un rapport de démarrage détaillant l'organisation de la mission : plan de travail détaillé, à remettre 15 jours suivant la signature du contrat : la validation de ce rapport constitue une condition préalable au paiement de la tranche ;

Les paiements des tranches trimestrielles sont conditionnés par la validation des livrables suivants :

- Base de données des réalisations mensuelles synchronisée dans Kobo, accompagnée des pièces d'évidences correspondants validés, une copie sur Excel : liste complète des bénéficiaires et des activités réalisés, ainsi que les données clés ;
- Compte rendu des réunions et ateliers organisés par Helvetas sur le terrain dans les 72h de l'intervention ;
- Un rapport trimestriel documentant : les activités réalisées, les progrès par rapport aux objectifs, les défis rencontrés et les solutions proposées ;
- Des photos de chaque activité et toutes les pièces justificatives exigées par les procédures d'Helvetas à soumettre périodiquement, dont fiches de présence, fiches techniques, procès-verbaux des réunions communautaires, grilles d'évaluation et Ordres de Mission visées ;

Le paiement de la dernière tranche est conditionné par la validation du livrable final :

- Rapport final consolidé résumant toutes les activités réalisées, les résultats obtenus et les impacts observés au cours de l'intervention, avec des recommandations.

## **8. DUREE**

La prestation sera effectuée sur une période indicative de 11 mois pour la phase 1, et 21 mois pour la phase 2, incluant les déplacements, les reportages ainsi que les réunions de mise au point avec l'équipe du projet.

## **9. ORGANISATION DE LA MISSION EN DEUX PHASES**

Pour chaque lot :

La mission sera organisée en deux phases. La Phase 1 couvre les 11 premiers mois, qui sont financés de manière sécurisée. La Phase 2, d'une durée de 21 mois, dépendra de la mobilisation de financements additionnels.

Les soumissionnaires doivent proposer une offre technique et financière pour chacune des deux phases afin de permettre une bonne planification et une meilleure visibilité globale du programme.

Le contrat sera signé uniquement pour la Phase 1. La Phase 2 ne sera mise en œuvre que si les financements sont disponibles. Dans ce cas, elle pourra faire l'objet d'un avenant ou d'un nouvel accord entre les parties.

## **10. CRITERES ET MODE DE SELECTION**

Les offres seront analysées par un comité mis en place par HELVETAS Madagascar.

- A- Le comité vérifie la recevabilité de chaque offre : respect de la date de soumission, non utilisation du logo de Helvetas, dossier administratif (NIF, stat). Le non-respect d'un ou plusieurs de ces critères est **éliminatoire**.
- B- Les offres recevables passent à l'étape d'évaluation technique : sont évalués le profil du prestataire (présentation du prestataire avec les références et expériences du prestataire dans la conduite de mandats similaires), les CV de ses personnes ressources, l'approche et la méthodologie pour la mise en œuvre du mandat, incluant le chronogramme d'activités et les moyens à affecter. Les offres techniques qui reçoivent une note de plus ou égale à 35 passent à l'étape de l'évaluation financière.
- C- Evaluation financière : seules les offres financières des prestataires dont l'offre technique a obtenu **la note minimale requise de 35/70** sont ouvertes.
- D- La Sélection se fera suivant la qualité technique et le coût. L'offre technique sera notée pour 70% et l'offre financière pour 30%. L'offre qui obtient le maximum de point sera sélectionnée.

Si nécessaire, le comité peut recommander de négocier une offre.

HELVETAS se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cet appel.

## **11. DOSSIER A SOUMETTRE**

Veillez déposer votre offre technique et financière, à mettre ensemble dans une enveloppe sous plis fermé avec la mention « **Ref : n°2026-023-HAR Facilitateurs – Lot N° XX – Programme SAVA / RPN3** » au plus tard le **26 juin 2026 à 17 heures** au Bureau d'HELVETAS Swiss Intercooperation, Ankevaheva, 205 Andapa, Madagascar ou envoyer par voie e-mail à l'adresse [Madagascar@helvetas.org](mailto:Madagascar@helvetas.org).

**L'utilisation sans autorisation du logo de Helvetas Madagascar dans l'offre du soumissionnaire est interdite.**